



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Marchés publics de services

### **I. Identification du pouvoir adjudicateur**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

MAIRIE DE GAREOULT

16 place de la Mairie

83136 GAREOULT

Tél : 04.94.72.87.13.

Fax : 04.94.04.81.32.

Mail : [mairie@gareoult.fr](mailto:mairie@gareoult.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

**Autorité compétente du pouvoir adjudicateur :** Monsieur FABRE Gérard

**Statut de l'organisme :** Collectivité territoriale

### **II. Objet du marché : Souscription des contrats d'assurances de la Commune de Garéoult.**

**Description du marché :** L'avis implique un marché public

**Nature :** Service

**Forme du marché :** Marché ordinaire

**Variantes :** non autorisées.

#### **Présentation des lots :**

L'opération est composée de 4 lots distincts, à savoir :

Lot 1 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66516000-0

Lot 2 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66515000-3

Lot 3 : assurance cyber risques

Classification CPV : objet principal : 66515411-7

Lot 4 : assurance flotte automobile

Classification CPV : Objet principal : 66514110-0

**Date de début du marché :** 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**Modalités essentielles de financement et de paiement :** payable sur présentation de facture par mois via la plate-forme CHORUS (n°SIRET de la Commune : 21830064800019.)

Règlement par mandat administratif avec paiement à 30 jours à compter de la réception de la facture.

**Financement :** autofinancement.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

### **IV. Procédure**

**Mode de passation :** Marché A Procédure Adaptée (ouvert)

**Critères de recevabilité des candidatures :**

- Référence professionnelle et capacité technique
- Capacité économique et financière

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent :

- Soit le document Unique de Marché Européen (DUME) en application de l'article R.2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, offrant une simplification de la candidature. (Disponible sur le portail des Ministères de l'Économie et des Finances <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp>). En application de l'article R.2143-4 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018, le candidat est autorisé à remettre uniquement une attestation sur l'honneur indiquant qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises pour l'exécution du marché découlant de cette consultation. Si le groupement présente sa candidature sous la forme d'un DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct.

- soit les éléments suivants :

- 1° Le formulaire DC1 (Lettre de candidature) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant. <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

- 2° Le formulaire DC2 (déclaration sur l'honneur) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 25 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

- 3° Une attestation de vigilance (attestation de régularité) prouvant que le candidat est à jour de ses obligations sociales (déclarations et paiements) auprès de l'URSSAF datant de moins de 6 mois.

Une attestation prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales auprès du Trésor Public <http://www.impots.gouv.fr>.

- 4° Les documents de renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique, financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément à l'article 44 :

a) des enseignements permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle,

-Inscription registre professionnel

-L'attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

-Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'année en cours

b) des renseignements permettant d'évaluer la capacité économique et financière

-Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

c) des renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles du candidat.

-Ressources humaines et techniques

-Des références/expérience et/ou qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de trois années.

A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur. Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

#### Contenu des offres

- 1° L'acte d'engagement (ATTRI1) pour le lot concerné dûment rempli, daté et signé.

- 2° Le questionnaire du CCTP pour le lot concerné dûment rempli, daté et signé.

- 3° Un mémoire technique justificatif décrivant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour assurer l'intégralité des prestations du marché.

Transmission par voie électronique

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site <http://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres : **mercredi 22 septembre 2021 à 12 heures**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Pour les renseignements d'ordre administratif :

**COMMUNE DE GAREOULT**

Monsieur Laurent GIANATI

04.94.72.87.05

[finances@gareoult.fr](mailto:finances@gareoult.fr)

Pour les renseignements d'ordre technique :

**AMC2A**

Sabrina ALBESPY - MAEGHT

12 chemin Saint-Barthélémy

04210 VALENTOLE

06 09 26 43 83

[sam@amc2a.fr](mailto:sam@amc2a.fr)

Ce cabinet intervient en qualité d'assistance à Maître d'ouvrage indépendant et il ne peut lui-même répondre au marché.

Toutes les réponses aux questions posées seront transmises par voie électronique à l'ensemble des candidats.

Instances chargées des procédures de recours : TRIBUNAL DE TOULON

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Date d'envoi du présent avis : lundi 21 juin 2021